



POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

Le 4 décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local (CTL).

Le CTL est consulté sur :

- l'organisation et le fonctionnement des services,
- l'évolution des technologies et des méthodes de travail,
- la formation professionnelle,
- la gestion prévisionnelle des emplois.

Depuis la première année de la fusion, les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail ont été constantes.

Dans ce contexte difficile, les syndicats **F.O.-DGFIP** et **CFTC-DGFIP**, libres et indépendants, ont toujours défendus les valeurs du service public et une organisation du travail respectueuse des agents.

Refusant la cogestion, ses représentants sont constamment intervenus pour que la DDFIP 83 explique ses décisions, pour qu'elle prenne en compte les légitimes attentes des personnels et qu'elle reconnaisse tant leur implication dans l'exercice du service public financier et fiscal de qualité que leurs difficultés quotidiennes à l'assurer.

F.O.-DGFIP et **CFTC-DGFIP**, porteurs de revendications de progrès social, ont toujours soutenus que les évolutions administratives ne devaient se faire au détriment ni des conditions de travail des agents ni de l'exercice des missions.

Membre d'une organisation confédérée, **F.O.-DGFIP** est l'interlocuteur de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur Général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de **notre Fédération des Finances**, au niveau du ministère de la Fonction Publique par l'intermédiaire de la Fédération Générale des Fonctionnaires **FO**, **première organisation dans la Fonction Publique d'Etat**, et enfin au plus haut niveau de l'Etat avec la Confédération **Force Ouvrière**.

En votant pour la liste commune F.O.-DGFIP et CFTC-DGFIP :

- **vous exigerez** des emplois pour mener à bien les missions de la DGFIP
- **vous défendrez** les valeurs républicaines garantes de l'égalité de traitement des citoyens
- **vous désignerez** des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

En votant F.O.-DGFIP et CFTC-DGFIP, vous choisirez un syndicalisme qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

LE 4 DÉCEMBRE

VOTRE VOIX

FO
la force syndicale **DGFIP**

Syndicat
CFTC
La Vie à Défendre

PEUT TOUT
CHANGER



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS FO DGFIP et CFTC DGFIP



1 - BRES FREDERIC	Direction Lices Toulon
2 - CARUSO FRANCOIS	Permanent CFTC-DGFIP
3 - CHARBONNEYRE SYLVAIN	Equipe départementale de renfort
4 - MOSCA FABRICE	PCE Toulon Sud
5 - BERNARD PHILIPPE	CDIF Toulon1
6 - DEGEILH SOPHIE	Permanente FO-DGFIP
7 - RYCKELYNCK OLIVIER	CFP Cuers
8 - MAURICE ANNE	Direction Besagne Toulon
9 - VENTURE PHILIPPE	Equipe départementale de renfort
10 - REGEN MICHAEL	Pole Gestion Accueil Draguignan Sud
11 - DUPUY CHANTAL	Direction Besagne Toulon
12 - SANCHEZ EMMANUEL	SIP Brignoles
13 - HEBERT CHRISTIAN	Var Amendes
14 - MAJASTRE CHRISTIAN	CFP La Seyne sur mer
15 - SAYERLE PHILIPPE	SIP TNE
16 - BELLUOT REMY	CFP Solliès Pont
17 - DURUPT MARIE	CFP Draguignan Municipale
18 - BOMY STEPHANIE	CFP Besse sur Issole
19 - LASANTE PASCAL	CFP la Valette
20 - VAQUETTE FREDERIC	Direction Besagne Toulon

Pour nous contacter

Section Départementale F.O.-DGFIP et CFTC-DGFIP

Direction Départementale des Finances Publiques

Place Besagne

CS 91409

83056 Toulon cedex

FO Tel . 04 94 03 82 90 / 06 88 37 36 97

CFTC Tel . 04 94 03 81 09 / 06 78 59 45 07

Vous pouvez également nous retrouver sur nos sites webs : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>
et <http://www.cftc-dgfip.fr>

Attention : Ceci n'est pas un bulletin de vote

Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote